

BRUSSIEU

## Une nouvelle ligne de bus dès septembre

La municipalité a présenté ses vœux à la population samedi 14 janvier à la salle des fêtes.

Le maire Catherine Lotte a laissé la parole à un représentant de chaque association afin qu'il transmette les dates des prochaines manifestations. Entourée de son conseil municipal, elle a ensuite détaillé les problématiques actuelles impactant la ruralité : les tarifs énergétiques, les déchets, la sécheresse de cet été et à venir, l'école de la Basane indispensable à la vie du village.

### Mme Vermare et M. Byard remerciés

Elle a remercié deux administrés qui se sont particulièrement investis depuis deux ans. D'abord M. Byard pour l'élaboration et la construction du nouveau site internet de la commune, l'organisation de la venue des enfants du Ladakh en 2019 et la gestion du compte facebook Village de Brussieu. Ensuite Mme Vermare, ancienne adjointe aux affaires scolaires, pour son implication auprès des anciens



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ. Catherine Lotte pendant son discours. PHOTO ALEXIS FOURNIER

et plus particulièrement dans l'organisation du repas des aînés.

Catherine Lotte a détaillé les projets de cette année et de celles à venir : Zone artisanale, nouvelle place, aménagement de nouveaux commerces, isolation des bâtiments communaux.

Une nouvelle ligne régulière des cars du Rhône devrait ouvrir à partir du mois de septembre : la ligne 143. Elle partira de Saint-Symphorien-sur-Co-

se à destination de la gare de L'Arbresle et passera par le centre du village de Brussieu. La ligne 142 devrait être supprimée et remplacée par la ligne 142 Express qui permettra un accès plus rapide à Gorges de Loup via la voie M6.

L'édile n'a pas manqué d'évoquer les deux communautés de communes : CCMDL et CCPA pour leur investissement dans la construction de la nouvelle station d'épuration, le réseau de refoulement et

le bassin d'orage dont le budget a avoisiné les 3.500.000 € HT auxquels seront déduits 1.160.000 € de subvention de l'État et de l'Agence de l'eau.

Sans oublier le Syndicat Rivière Brévenne Turdine (SYRIBT), dont elle assure la présidence. Ce syndicat accompagne les collectivités sur la gestion des cours d'eau. Le SYRIBT va entreprendre des travaux de réaménagement des berges de la Brévenne sur l'ensemble de la traversée de la Giraudière soit environ un kilomètre. Ce projet fluidifiera le cours de la rivière la Brévenne en abaissant les seuils, permettra une meilleure continuité écologique et un rafraîchissement du lit de la rivière, non négligeable pour les poissons. Ces travaux permettront de sécuriser une partie de l'école de production, la zone artisanale de la Giraudière et le stade de foot, sans compter qu'il sera plaisant de revoir des berges plus naturelles pour les pêcheurs : le risque d'inondation sera atténué. ■

Alexis Fournier